



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

**PROCÈS-VERBAL** de la séance régulière du lundi 2 juin 2025, tenue à  
la salle de réunion du Centre Multifonctions au 5, rue de l'Église Ouest à Sainte-Rita

Sont présents :

Monsieur Michel Colpron	maire	
Monsieur Jean Gagnon	conseiller	au siège # 1
Madame Christine Charlebois	conseillère	au siège # 2
Monsieur Dany Ouellet	conseiller	au siège # 3
VACANT		siège # 4
Monsieur Pascal Lavoie	conseiller	au siège # 5
Monsieur Danny Michaud	conseiller	au siège # 6

Les membres présents forment le quorum.

*Prendre note qu'à moins d'une mention spécifique au contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.*

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La session est ouverte à 19h30 par Monsieur Michel Colpron, maire de la municipalité de Sainte-Rita, Madame Sergine Gagnon fait fonction de greffière-trésorière / directrice-générale.

### 2. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et procédure d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 5 mai 2025
4. Rapport des délégations de pouvoir
5. Bordereaux des comptes incompressibles
6. Comptes
7. Correspondances
8. Dépôt du rapport du maire aux citoyens
9. Ministère de la Sécurité publique - 1<sup>er</sup> versement
10. Adjudication des soumissions pour le pompage des grilles pluviales
11. Obtention d'une aide financière dans le cadre du PAVL -Projet d'envergure (PPA-ES)
12. Mandat à la firme d'ingénierie FQM pour devis travaux rue Principale Sud
13. Versement de la Ristourne annuelle du Fonds d'Assurance des municipalités du Qc.
14. Demande d'aide financière du Centre d'Action Bénévole des Basques

### 15. Dossier

- 15.1. Voirie été, hiver
- 15.2. Etangs
- 15.3. Suivi des rencontres, MRC et autres
- 15.4. Comité des Loisirs
- 15.5. La Bibliothèque
- 15.6. Corporation Premier Jalon
- 15.7. Corporation Touristique
- 15.8. Cuisine collective
- 15.9. Action municipale et famille
- 15.10. Jardins Rita de Cascia
- 15.11. Cimetière l'héritAge

### 16. Varia

17. Période de questions
18. Clôture de la session

Il est proposé par **monsieur Danny Michaud** et résolu à l'unanimité des membres présents;

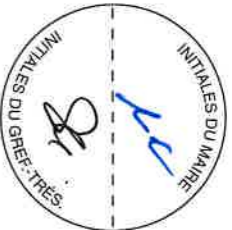
**QUE** l'ordre du jour soit adopté après y avoir ajouté le point suivant au varia :

**16.1. Demande d'appui du Bureau Intermunicipal en inspection des bâtiments et de et de l'environnement de la MRC des Basques**  
Adoptée

### 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 MAI 2025

Il est proposé par **monsieur Danny Michaud** et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.  
Adoptée



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

### 4. RAPPORT DES DÉLÉGATIONS DE POUVOIR

Dépôt du rapport de délégation de pouvoir de Messieurs Robert Lebel, chef d'équipe, Charles-Édouard Viau, mécanicien et de Madame Sergine Gagnon, directrice-générale / greffière-trésorière.

### 5. BORDEREAUX DES COMPTES INCOMPRESSIBLES

Dépôt du rapport des factures incompressibles, au montant de 39 896,28\$.

### 6. COMPTES COMPRESSIBLES

Le bordereau suivant a été soumis à l'attention des membres du conseil :

ACIER QUÉBEC-MARITIMES	tuyau galvanisé	132.22 \$
AGRO ENVIROLAB	analyse	171.31 \$
ALARME TOP VISION	frais de centrale de surveillance pour juin	206.96 \$
EXC. HERMAN DUBÉ	ponceaux Larnes/7-Lacs	6 450.11 \$
GAZ-O-BAR	essence, diesel	2 839.46 \$
LAUZIÉRIE ÉLECTRIQUE	travaux électriques	1 218.08 \$
MATÉRIAUX FERNAND CARON	ponceau, manchon	2 407.58 \$
PIÈCES D'AUTOS TROIS-PISTOLES	soudure, plomb à souder, isolant	56.20 \$
RESSOURCES NATURELLES	mutation	6.00 \$
RAY RÉFRIGÉRATION	entretien préventif	569.79 \$
WURTH	pièces	2 186.84 \$
<b>Total</b>		<b>16 244.55 \$</b>

2025-06-02-03

Il est proposé par **monsieur Jean Gagnon**:

**QUE** les comptes au montant de 16 244,55\$ soient approuvés et payés.

### **Adoptée**

Certificat de disponibilité de crédits  
Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut inscrites au montant de 16 244,55\$.  
Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

### 7. CORRESPONDANCE

Une liste de la correspondance a été remise à chacun, elle peut être consultée au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

### 8. DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE AU CITOYENS

Suite au projet de Loi 122 modifiant l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire doit présenter aux citoyens les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin.

Monsieur Michel Colpron, maire, fait la lecture de son rapport et le dépose à la table du conseil.

Ce rapport sera diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil.

### 9. MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

**ATTENDU QUE** le premier versement de la somme payable pour l'année 2024 pour les services de la Sûreté du Québec doit être reçu avant le 30 juin 2025;

Il est proposé par **monsieur Pascal Lavoie** et résolu à l'unanimité des membres présents;

2025-06-02-04

**QUE** la municipalité de Sainte-Rita verse la somme de 14 261\$ au ministère de la Sécurité publique pour le premier versement de la Sûreté du Québec.

### **Adoptée**

Certificat de disponibilité de crédits  
Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut inscrites au montant de 14 261\$.  
Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

### 10. ADJUDICATION DES SOUMISSIONS POUR LE POMPAGE DES GRILLES DE RUES PLUVIALES

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Rita a demandé des soumissions sur invitation à deux entreprises pour le pompage de 14 grilles pluviales et de 3 grilles sanitaires;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

**ATTENDU QUE** Campor Environnement Inc. de Rivière-du-Loup a soumis un montant de 358,91,\$ de l'heure pour 2 opérateurs ainsi que le camion VACCUM, avant taxes, pour le traitement complet;

**ATTENDU QUE** Sani Manic de Saint-Anaclet a soumis un montant de 330,\$ de l'heure pour 2 opérateurs ainsi que le camion VACCUM avant taxes, pour le même traitement.

Il est proposé par **monsieur Danny Michaud** et résolu à l'unanimité des conseillers;

2025-06-02-05

**QUE** les membres du conseil municipal de Sainte-Rita acceptent la soumission de Sani Manic de Saint-Anaclet au montant de 330,\$ de l'heure, taxes non incluses.  
**Adoptée**

### **11. OBTENTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PAVL -PROJET D'ENVERGURE (PPA-ES)**

Monsieur Michel Colpron, maire, mentionne aux conseillers la réception d'un courriel, en date du 21 mai dernier, provenant du Ministre des Transports et de la Mobilité durable, signé par madame Geneviève Guilbault, nous annonçant qu'à la suite de la recommandation de notre députée, madame Amélie Dionne, qu'une aide financière de l'ordre de 60 000, \$ dans le cadre du PAVL PPA-ES, nous était accordée pour des travaux d'amélioration sur la rue Principale Sud en asphalage. Il est à noter que ces travaux devront être effectués au cours de l'été 2025.

### **12. MANDAT À LA FIRME D'INGÉNIERIE FQM POUR DEVIS -TRAVAUX RUE PRINCIPALE SUD**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Rita s'est vu accordé une aide financière pour la réfection de la rue Principale Sud pour de l'asphalage;

**ATTENDU QUE** pour effectuer ces travaux, la municipalité de Sainte-Rita doit mandater la firme d'ingénierie de la FQM à la MRC des Basques afin de procéder à la préparation d'un devis pour l'exécution des travaux;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Rita a déjà un contrat d'asphalage pour la patinoire de prévu en juin et qu'une demande de soumission de gré à gré sera acheminé au même contracteur;

Il est proposé par **monsieur Dany Quillet** et résolu à l'unanimité des conseillers;

2025-06-02-06

**QUE** les membres du conseil municipal de Sainte-Rita acceptent de mandater monsieur Marc Lussier, ing. coordonnateur à la Direction de l'ingénierie et infrastructures de la FQM pour la MRC des Basques, afin de préparer les plans et devis pour ce projet.

**Adoptée**

### **13. VERSEMENT DE LA RISTOURNE ANNUELLE DU FONDS D'ASSURANCE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (FQM)**

Monsieur Michel Colpron, maire, mentionne aux conseillers de l'obtention, du Fonds d'assurance des Municipalités du Québec (FQM Assurance), d'une ristourne -Fidélité de 362,31\$ ainsi qu'une ristourne -Performance de 656,89\$ pour un total de 1 019,21\$ pour l'année 2024. Ces excellents résultats sont le fruit d'une stratégie mise en place depuis plusieurs années, misant à la fois sur une approche renforcée de prévention des risques, une gestion financière serrée et une augmentation importante du capital propre. Cette stratégie, qui a permis d'éviter des majorations substantielles de nos coûts de réassurance.

### **14. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES BASQUES**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Rita a reçu une demande du Centre d'Action Bénévole des Basques d'un montant de 100, \$ afin d'équilibrer le budget prévisionnel de leur projet en cours;

**ATTENDU QUE** dans le cadre de la Journée nationale des aînés 2025, le CABB va présenter la pièce de théâtre «L'heure de Mirreille», une pièce produite par la Troupe de Théâtre Parminou;

Il est proposé par **monsieur Danny Michaud** et résolu à l'unanimité des membres présents;

2025-06-02-07

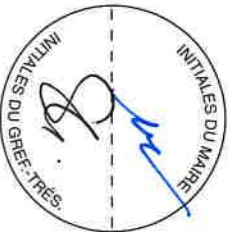
**QUE** les membres du conseil de la municipalité de Sainte-Rita rejette cette demande compte tenu d'un budget serré et que cette dépense n'y a pas été prévue.

**Refusée**

### **15. DOSSIER**

#### **15.1 VOIRIE ÉTÉ, HIVER**

Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil municipal que :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

- Les rangs sont présentement nivelés avant l'épandage de l'abat poussière prévu d'ici 2 à 3 semaines.
- Les travaux d'entretien annuel de débroussaillage et de tonte en bordure des rangs seront effectués d'ici le début du mois de juillet.
- Le camion Volvo sera bientôt prêt pour la période estivale et pour l'inspection annuel.
- Le camion Freightliner sera préparé à recevoir la nouvelle boîte à sel.
- Les bandes de la patinoire ont été enlevées en vue de l'asphaltage en juin.

### 15.2 ÉTANGS

Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil municipal que :

- Tout est conforme

### 15.3 SUIVI DES RENCONTRES MRC ET AUTRES

Monsieur Michel Colpron, maire, informe les membres du conseil municipal que :

MRC :

- C.A. de la MRC le 8 mai à Trois-Pistoles
- Conseil de la MRC le 21 mai à Saint-Simon
- Rencontre avec monsieur Claude Dahl, directeur de la MRC avec monsieur Jean-Claude Malenfant, ~~maire de~~ Saint-Jean-de-Dieu.
- Prochain C.A. le 4 juin à Trois-Pistoles
- Prochain conseil le 19 juin à Saint-Éloi

### MUNICIPALITÉ :

- C.A. du Centre de Mise en Valeur des opérations Dignité, le 8 mai.
- Distribution annuelle d'arbres le samedi 17 mai.
- AGA de la Corporation Touristique le 20 mai.
- Hommage aux bénévoles et Accueil des nouveaux arrivants 2024 le dimanche 25 mai.

### PREMIER JALON :

- Tribunal administratif du logement le 20 mai avec madame Sergine Gagnon.
- AGA des Habitations Premier Jalon le 20 mai.

### 15.4 COMITÉ DES LOISIRS

Monsieur Dany Ouellet, représentant, informe les membres du conseil que :

- En attente de la subvention pour le camp de jour.

### 15.5 BIBLIOTHÈQUE LA BIBLIOTHOISE

Monsieur Jean Gagnon, responsable, informe les membres du conseil municipal que:

- L'AGA du réseau biblio BSL a eu lieu le samedi 31 mai dernier, aucun représentant de la municipalité n'était présent cette année.
- Il y aura relâche pour les ouvertures du mercredi soir pour les mois de juillet et août mais la Bibliothèque demeurera accessible sur les heures de bureau.

### 15.6 CORPORATION D'HABITATION PREMIER JALON

Monsieur Michel Colpron, président, informe les membres du conseil municipal que :

- L'AGA a eu lieu le 20 mai dernier.

### 15.7 CORPORATION TOURISTIQUE

Monsieur Michel Colpron, président informe les membres du conseil que :

- Une prochaine rencontre en vue du Festival de l'Érable aura lieu d'ici la fin de juin.
- L'AGA a eu lieu le 20 mai dernier.

### 15.8 CUISINE COLLECTIVE

Monsieur Danny Michaud, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- Le dernier atelier de cette saison aura lieu le 10 juin prochain
- Le taux de participation est demeuré bon tout au long de la saison

### 15.9 ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Madame Christine Charlebois, représentante, informe les membres du conseil municipal que :

- L'hommage aux bénévoles a eu lieu le dimanche 25 mai
- La Fête du voisinage par le Maillon des Basques a eu lieu samedi 31 mai
- Ce jeudi 5 juin aura lieu la deuxième consultation citoyenne (phase 2) dans le cadre du plan de développement de la MRC des Basques

### 15.10 JARDINS RITA DE CASCIA

Monsieur Pascal Lavoie, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- La préparation du jardin aura lieu le 7 juin prochain
- Les jeunes de l'école primaire ont planté dans la serre des légumes haïtifs



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

- L'eau devrait être disponible au jardin d'ici la mi-juin suite au passage d'Hydro-Québec pour le branchement.

### 15.11 CIMETIÈRE L'HERITAGE

Monsieur Danny Michaud, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- De petits travaux seront à effectuer au cimetière.
- Une personne ressource pour la gestion administrative est recherchée.

### 16. VARIA

#### 16.1. DEMANDE D'APPUI DU BUREAU INTERMUNICIPAL EN INSPECTION DES BÂTIMENTS ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MRC DES BASQUES

**CONSIDÉRANT** QU'il y a présence de nombreuses non-conformités en lien avec les règlements municipaux d'urbanisme de la municipalité de Sainte-Rita tels que le règlement de zonage, le règlement de lotissement et le règlement sur les permis et certificats ainsi qu'en lien avec la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, A-19.1 : LAU);

**CONSIDÉRANT** QU'il y a présence de nombreuses non-conformités en lien avec les règlements provinciaux en matière d'environnement liés à la Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, Q-2 : LQE) tel que le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (RLRQ, Q-2, r. 22), le Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (RLRQ, Q-2, r. 17.1 : REAFIE), le Règlement sur les activités dans des milieux humides, hydriques et sensibles (RLRQ, Q-2, r. 0.1 : RAMHHS) et le Règlement concernant la mise en œuvre provisoire des modifications apportées par le chapitre 7 des lois de 2021 en matière de gestion des risques liés aux inondations (RLRQ, Q-2, r. 32.2);

**CONSIDÉRANT** QUE le Bureau intermunicipal en inspection des bâtiments et de l'environnement de la MRC des Basques, responsable de l'émission des permis et certificats en lien avec la réglementation municipale d'urbanisme sur le territoire de la municipalité de Sainte-Rita, recommande la mise en place d'une procédure de gel temporaire dans le processus d'émission de permis et de certificats au niveau des propriétés riveraines du secteur du lac St-Jean dans la municipalité de Sainte-Rita, afin de réaliser l'analyse du secteur dans le but de régulariser les situations des non-conformités;

#### **POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par **monsieur Dany Quellet** et unanimement résolu:

2023-06-02-08

**QUE** le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Rita appuie les démarches du Bureau intermunicipal en inspection des bâtiments et de l'environnement de la MRC des Basques dans la procédure de gel temporaire du processus d'émission de permis et de certificats en lien avec les règlements municipaux d'urbanisme le temps de procéder à l'analyse de la situation dans le secteur riverain du lac St-Jean dans la municipalité de Sainte-Rita.

#### Adoptée

### 17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucun citoyen dans la salle.

### 18. CLÔTURE DE LA SESSION

À 20 h 25 l'ordre du jour étant épuisé;

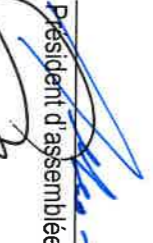

Il est proposé par monsieur **Danny Michaud**;

2024-06-03-09

**QUE** la présente séance soit close.

#### Adoptée à l'unanimité

Signé :

  
\_\_\_\_\_  
Président d'assemblée  
  
\_\_\_\_\_  
Directrice générale / greffière-trésorière

Je, **Michel Colpron**, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.